

---

Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne) qui envoie l'état de dons patriotiques qu'elle a faits, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne) qui envoie l'état de dons patriotiques qu'elle a faits, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 383;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23029\\_t1\\_0383\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23029_t1_0383_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Notre attachement à la Convention avoit attiré sur nous la rage des tirans, et, glorieux d'une pareille lutte, notre justification sera toujours dans notre raliment, et, dans ce cri : la Convention, toujours la Convention, vive la Convention !

LAMARTINIÈRE (*présid.*), L. DEROUROY (*secrét.*).

Société des amis de la liberté, de l'égalité et de l'humanité, séante rue du Vert-Bois, n<sup>o</sup> 17, établie depuis le 8 août 1791.

Séance du 19 jour du 9<sup>e</sup> mois de l'An II.

Appert par le procès-verbal en date de ce jour que la société a nommée, pour ses commissaires, les citoyens Buttot, Chiquot, Regent, Chardin, Amiot et Durand, tous six membres de la société, à l'effet de se transporter demain matin 20 thermidor (sic ?), à 9 heures du matin, à la Convention nationale, pour y présenter l'adresse arrêtée par la société, et l'offre de la somme montante de la souscription volontaire faite par les membres pour coopérer à la construction du vaisseau *Le Vengeur*.

LAMARTINIÈRE (*présid.*), L. DEROUROY (*secrét.*).

Mention honorable, insertion au bulletin de l'adresse et du don (1).

## 7

Le citoyen Guillaume Robert, boucher à Sedan (2), fait don de la finance de sa maîtrise, montant à 227 [*sic pour 127*] liv. 8 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (3).

## 8

La société populaire de Caudecoste, département de Lot-et-Garonne, applaudit au châtiment des conspirateurs, invite la Convention à rester à son poste, et envoie l'état des dons patriotiques qu'elle a faits.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (4).

[*La sté des amis de la constitution de 1793 (v.s.), séant à Caudecoste, à la Conv.; Caudecoste, 1<sup>er</sup> therm. II*] (5).

(1) Mention marginale du 2 [2<sup>e</sup> chiffre illisible] thermidor, signée P. Barras.

(2) Ardennes.

(3) P.V., XLIII, 130. On trouve 127 liv. 8 s. 8 d. dans la notification faite, le 13 flor. II, par la direction générale de la liquidation, au c<sup>n</sup> Guillaume Robert, boucher à Sedan, que sa ci-devant maîtrise se trouve liquidée (P.-V. 604, n<sup>o</sup> d'enregistrement 8.680, in C 311, pl. 1 234, p. 8); Mêmes chiffres dans B<sup>n</sup>, 30 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>). *Débats*, n<sup>o</sup> 689, 397.

(4) P.V., XLIII, 130.

(5) C 315, pl. 1 264, p. 11 et 12. B<sup>n</sup>, 30 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>) et 2 fructidor (suppl<sup>l</sup>).

Représentans du peuple français,

Que les ennemis de la liberté tremblent, que le peuple royalisé de la féroce Albion sente les coups vengeurs de la foudre, partie de la montagne; qu'il Sache, ce peuple criminel, que son heure dernière va sonner, que nos ports retentissent des cris « périsse Albion, vive la République ! », que rien n'égalé l'ardeur de nos marins.

Restés à votre poste, montagnards inébranlables; tous vos décrets, frappés au coin de la justice, annoncent à l'univers étonné que toutes les vertus à l'ordre du jour président au maintien de votre gouvernement.

Tels sont les sentimens des citoyens composant la société régénérée des amis de la constitution de 1793 v.s. séant à Caudecoste.

Cette société annonce à la Convention nationale qu'elle a fait don à la patrie des objets qui suivent, savoir :

	239 chemises,
	87 draps de lit,
Linge	11 mouchoirs,
	18 paires bas de fil,
	27 pièces linges de table.

Dons en argenterie, cuivre, fonte, fer, provenant des dépouilles des églises, comme consacrés jadis au fanatisme :

17 livres 5 onces argenterie  
183 (?) livres 5 onces cuivre  
1 290 livres 5 onces fer  
1 235 livres 5 onces fonte provenant des cloches  
Salpêtre : 135 livres Salpêtre.

La société annonce de plus que l'atelier de salpêtre établi sur sa commune ne cessera ses travaux que lorsque les sièges criminels des tirans coalisés auront été brisés et que leurs têtes abatues auront apaisé les manes des généreux défenseurs de la liberté.

La société a armé et équipé un cavalier jacobin qui est volé à la défense de la patrie.

Guerre aux tirans, paix aux chaumières, prospérité à la République française !

VILLA le jeune (*secrét.*), BOUCHÉ (*présid.*), CAPDEVILLE (*secrét. pr[ovisoire]*).

Etat des dons faits à la nation, tant par la société populaire de Caudecoste que par la commune, depuis le mois de nivose jusqu'au mois de mess. II.

Dons en linge pour les défenseurs de la patrie : 239 chemises, 87 draps de lit, 1 nappe, 11 mouchoirs, 18 paires bas de fil, 27 pièces de linge de table.

Dons en argent, cuivre, fonte et fer provenant des églises :

17 l. 5 onces d'argenterie,  
144 (?) l. cuivre,  
12 quintaux 90 l. fer,  
12 quintaux 35 l. fonte provenant des cloches,  
39 l. cuivre.

Un cavalier jacobin, armé et équipé par la société populaire de Caudecoste, est parti pour la frontière dans le mois de messidor passé.

Envoi de salpêtre au district : 135 l. salpêtre.  
Nous, officiers municipaux de la commune